

République française
SAINT-CERNIN
CANTAL

Objet: Subventions exceptionnelles - DE_035_2025

Séance du jeudi 25 septembre 2025

Membres en exercice : 14

Date de la convocation: 19 septembre 2025

Présents : 11

Votants : 12

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

vingt-cinq septembre deux mille vingt-cinq l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de ANDRE DUJOLS, et du secrétaire de séance STEPHANIE GAILLARD

Présents : GEORGETTE TOUZY représentée par ANDRE DUJOLS
ANDRE DUJOLS, BRUNO FILIOL, STEPHANIE GAILLARD,
DANIELLE LACOMBE, THIERRY RIEU, STEPHANIE SALIES,
PIERRE DUPONT, CHRISTELLE CHAUVET, JORDAN
ANGELVY, LUC AVELLANEDA, Matthieu PIJOULAT

Représentés : GEORGETTE TOUZY représentée par ANDRE
DUJOLS

Absents : SYLVIE LACOMBE, JEAN CHRISTOPHE GUY

Excusés :

Monsieur le Maire informe les membres présents de plusieurs demandes de subventions exceptionnelles en mairie.
Après délibérations, le montant suivant est attribué :
- Les peintres de Saint-Cernin: 120 €
- Comice agricole Salers: 150 €
Le crédit nécessaire est inscrit au Budget Primitif 2025 au compte 65748.

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture de AURILLAC le 29/09/2025
et publication ou notification du 29/09/2025

Le Maire,
A. DUJOLS



Le Maire,
A. DUJOLS



Le secrétaire de séance,
S. GAILLARD

Date de transmission de l'acte: 29/09/2025
Date de réception de l'AR: 29/09/2025

015-211501754-DE_035_2025-DE
A G E D I